

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 209-2014
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2014.RRGR.1109

Déposée le: 13.11.2014

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Graber (La Neuveville, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: —
Proposition du
Conseil-exécutif:



Cours d'appui dans le canton de Berne

Le professeur Stefan Wolter de l'Université de Berne, membre éminent du Centre de recherche sur l'économie de l'éducation, vient de publier une étude sur les cours d'appui en Suisse. Dans ce texte, il affirme notamment que le nombre des élèves inscrits à ces cours d'appui a augmenté de 30 à 34 pour cent en quelques années. De manière pertinente, le professeur Wolter affirme que les cours d'appui sont efficaces à court terme si les élèves y recourent de manière ponctuelle pour surmonter une difficulté passagère qu'ils rencontrent dans une branche spécifique. Il estime en revanche que les effets sont plutôt négatifs si les élèves fréquentent les leçons d'appui régulièrement et durant une longue période. La recherche du professeur Wolter nous incite à poser les questions suivantes au Conseil-exécutif.

1. Quelle est l'ampleur des cours d'appui dans
 - a) les écoles obligatoires,
 - b) les écoles professionnelles,

- c) les écoles moyennes supérieures (Gymnases et Ecoles de maturité spécialisée) de notre canton ?
- 2. Quel est le coût global approximatif de ces leçons d'appui ?
- 3. La Direction de l'instruction publique a-t-elle déjà analysé les effets des leçons d'appui dispensées dans les écoles dont elle a la charge sur les performances des élèves ou envisage-t-elle de le faire en complément de la recherche du professeur Wolter ?